



Atteinte à la vie privée

Par **Zouzounana**, le **01/04/2019** à **01:37**

Bonjour à tous,

Je suis séparée de mon ex conjoint depuis maintenant un an.

J'ai rencontré mon compagnon actuel il y'a quelques mois et nous nous sommes vus plusieurs fois dans des hôtels.

Mon ex se faisant passé pour des services de police a réussi à obtenir des informations sur nos réservations, des photos de nous via les caméras de surveillance des hôtels en question, et surtout a réussi à avoir l'identité, l'adresse et la voiture de mon compagnon actuel. Il m'a montré les photos de tout les deux descendants aux hôtels, sur les parkings... il a même des photos des chambres après notre passage.

J'ai remarqué que les photos étaient tirées d'une certaine chaîne d'hôtel.

Je ne sais pas comment les réceptionnistes ont été manipulés. Je suis victime d'harcèlement de la part de mon ex, il arrive à avoir des informations nouvelles (adresse, numéro de téléphone) en usant de ruse auprès de fournisseurs mobile, d'énergie Etc. Le fait est que je ne veux pas l'attaquer lui directement, mais bien la chaîne d'hôtel (je n'ai jamais réservé à mon nom, c'est toujours monsieur qui s'en est occupé), pensez-vous que ma requête serai recevable?

Nous avons eu la surprise de nous faire attendre dans le parking d'un des hôtels par l'ami de mon ex et il y a eu bagarre entre ce dernier et mon compagnon (il a tenter de nous prendre en photo). Outre le fait que mon ex n'a pas à me suivre et me localiser, je suis censé être « protégée » et ne pas être donnée en pâture à n'importe qui par les services hôteliers.

Merci pour vos réponses

Par **youris**, le **01/04/2019** à **10:32**

bonjour,

vouloir mettre en cause la chaîne d'hôtel sans attaquer votre ex-compagnon ne semble illusoire.

vous devriez déposer une plainte contre votre ex pour harcèlement en indiquant comme il obtient des renseignements concernant votre vie privée.

salutations